

ENVOLUDIA

**261 rue de Paris
93100 MONTREUIL**

SIREN : 775 733 298
APE : 8730B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

ENVOLUDIA

**261 rue de Paris
93100 MONTREUIL**

SIREN : 775 733 298
APE : 8730B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres de l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENVOLUDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ENVOLUDIA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) décrites dans la note de l'annexe du CER, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Nous avons également examiné :

- les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association ;
- que les traitements comptables des fonds dédiés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et du règlement 2019-04 et ont été correctement appliqués.
- que la correction d'erreur sur le résultat 2020 portée à votre connaissance dans l'annexe est conforme aux dispositions comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 24 mai 2022.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 1^{er} juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
 Représenté par,

Jégard Créatis
Franck NACCACHE
 Associé

Signé électroniquement par
 CONNECTIVE NV - Connective
 eSignatures de la part de
 Franck NACCACHE
 (f.naccache@jegardcreatis.com)
 Date : 01/06/2022 12:58:21
 Signé avec le code à usage
 unique : 600815



COMPTES ANNUELS

BILAN

Bilan Actif

	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles	993 577	901 638	91 939	127 290
Frais d'établissement	324 818	324 818		3 066
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'Usufruit				
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	571 265	482 938	88 327	119 658
Fonds commercial	45 735	45 735		
Autres immobilisations incorporelles	51 759	48 147	3 612	4 566
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	25 918 801	18 426 884	7 491 918	7 177 596
Terrains	305 372	283 228	22 144	305 372
Constructions	12 928 201	9 304 451	3 623 750	3 288 122
Installations techniques, matériels et outillage	3 266 670	2 611 546	655 124	825 517
Autres immobilisations corporelles	8 620 680	6 227 659	2 393 021	2 589 389
Immobilisations corporelles en cours	797 879		797 879	169 196
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	326 402		326 402	312 849
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	78 534		78 534	67 448
Prêts				
Autres Immobilisations financières	247 867		247 867	245 402
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 238 780	19 328 522	7 910 258	7 617 735
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	71 587		71 587	74 017
Créances	10 683 079	352 446	10 330 633	8 670 798
Créances usagers et comptes rattachés	8 769 798	352 446	8 417 353	7 518 727
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	1 913 280		1 913 280	1 152 071
Valeurs mobilières de placement et Instruments de Trésor.	308		308	308
Disponibilités	7 257 834		7 257 834	8 026 978
Charges constatées d'avance	173 368		173 368	163 610
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 186 176	352 446	17 833 730	16 935 710
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	45 424 956	19 680 967	25 743 988	24 553 446

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	2 015 017	2 015 017
- Fonds Propres statutaires		
- Fonds Propres complémentaires	2 015 017	2 015 017
Fonds propres avec droit de reprise	521 434	521 434
- Fonds Propres statutaires		
- Fonds Propres complémentaires	521 434	521 434
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de réévaluation - biens avec droit de reprise		
Réserves	5 354 843	4 270 610
- Réserves légales		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité	938 335	467 952
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	4 241 593	3 786 529
- Autres réserves	174 916	16 129
Report à nouveau	-1 278 412	895 807
- Reports à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée	-1 225 485	-1 141 395
- Autres reports à nouveau	-52 928	2 037 202
Résultat de l'exercice	280 621	232 873
- Activités en gestion contrôlée	403 373	290 291
- Autres activités	-122 753	-57 418
Situation Nette	6 893 502	7 935 741
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 186 634	2 446 007
Provisions réglementées	4 828	4 828
Autres fonds propres		
FONDS PROPRES	9 084 964	10 386 575
COMPTES DE LIAISON		
FONDS DEDIES OU REPORTEES	7 391 719	4 569 357
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés	7 391 719	4 569 357
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	848 156	759 368
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	848 156	759 368
DETTES	8 419 150	8 838 145
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	1 499 181	1 436 889
Emprunts et dettes financières divers	16 719	16 719
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 248 113	1 309 611
Dettes fiscales et sociales	3 418 053	4 516 320
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	312 870	9 634
Autres dettes	1 921 171	1 545 930
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 042	3 042
TOTAL GENERAL	25 743 988	24 553 446
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat (Première partie)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	36 142 741	35 178 433
Cotisations	10 690	13 820
Ventes de biens et services	1 409 325	1 079 480
- Ventes de biens		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>		
<i>Ventes de dons en nature</i>		
- Ventes de prestations de service	1 409 325	1 079 480
<i>Travaux et Refacturations de charges locatives</i>		
<i>Prestations de Service</i>	494 404	361 052
<i>Parrainages</i>		
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	914 921	718 428
<i>Autres prestations de service</i>		
Produits de tiers financeurs	33 820 668	32 843 649
- Concours publics	29 410 976	29 108 837
<i>Prix de journée / Tarifs Journaliers</i>	23 167 761	22 961 721
<i>Dotation Globale de Financement</i>	6 243 215	6 117 428
<i>Autres produits de tarification</i>	0	29 689
- Subventions d'exploitation	4 276 354	3 576 455
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	133 338	158 357
<i>Dons manuels</i>	59 312	84 411
<i>Mécénats</i>	74 025	73 947
<i>Legs, donations et assurances vie</i>		
- Contributions financières		
Production Stockée		
Production Immobilisée		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	496 373	525 912
Utilisation des fonds dédiés	405 642	715 572
Autres produits de gestion courante	42	0
Charges d'exploitation	36 324 108	34 932 920
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	10 643 538	9 311 231
Aides financières	14	3
Impôts, taxes et versements assimilés	1 910 270	1 807 938
Salaires et traitements	14 253 134	14 857 900
Charges sociales	5 294 757	5 535 607
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 483 048	1 453 380
- Sur immobilisations : dotations de dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations de dépréciations	207 805	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	232 234	106 520
Reports de fonds dédiés	2 267 284	1 824 948
Autres charges d'exploitation	32 023	35 392
RESULTAT D'EXPLOITATION	-181 368	245 513
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		

Compte de résultat (Seconde partie)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers	310	2 569
Produits financiers de participation		
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	310	2 569
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	30 579	36 795
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	30 579	36 795
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-30 269	-34 225
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-211 637	211 288
Produits exceptionnels	504 643	979 931
Sur opérations de gestion	178 310	652 728
Sur opérations en capital	265 372	274 112
Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles	60 961	53 091
Charges exceptionnelles	12 386	958 346
Sur opérations de gestion	12 386	937 444
Sur opérations en capital		9 452
Dotations aux amortissements et aux provisions		11 450
RESULTAT EXCEPTIONNEL	492 257	21 585
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
SOLDE INTERMEDIAIRE	280 621	232 873
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	280 621	232 873
TOTAL DES PRODUITS	36 647 693	36 160 933
TOTAL DES CHARGES	36 367 072	35 928 060
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont caractérisés par les données suivantes :

• Total du bilan :	25 743 988 Euros
• Total des produits :	36 647 693 Euros
• Total des charges :	36 367 072 Euros
• Excédent	280 621 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1 INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE L'ASSOCIATION

(Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'ASSOCIATION « ENVOLUDIA »

ENVOLUDIA est une association de familles qui intervient dans le champ de la paralysie cérébrale : personnes IMC et polyhandicapées avec troubles moteurs prédominants, et troubles DYS. Elle est reconnue d'intérêt général et collecte des dons de la générosité du public donnant droit à déduction fiscale.

ENVOLUDIA propose des réponses adaptées à tous les âges. Elle accueille et accompagne des personnes IMC et polyhandicapées dans ses établissements : haltes-garderies et crèches pour les petits enfants, SESSAD et Instituts (IEM, IES et IME) pour les enfants et adolescents, foyers de vie, FAM et MAS pour les adultes et adultes vieillissants. Elle développe de nouveaux établissements et modes de prise en charge en fonction des besoins identifiés : accueil de jour, internat, alternat, studettes individuelles ou appartements partagés...

Ses établissements sont ouverts aux personnes touchées par la paralysie cérébrale mais l'accueil peut être étendu à toute personne dont la prise en charge mobilise des compétences professionnelles et techniques de même nature, par exemple celles atteintes de certaines maladies génétiques, évolutives, myopathies présentant des troubles neuro-moteurs.

En lien étroit avec les familles, ENVOLUDIA propose à chaque personne prise en charge un accompagnement sur mesure à travers un projet de vie cohérent et individuel, bâti à l'écoute de la personne accueillie et répondant à ses besoins spécifiques. Ce projet de vie mêle éducation et rééducation, médical et thérapeutique, bien-être et participation sociale.

ENVOLUDIA gère 14 établissements médico-sociaux : 7 pour adultes (3 foyers de vie, 3 FAM et 1 MAS) et 5 pour enfants et adolescents (1 IEM, 1 IES, 1 IME et 4 SESSAD). 13 sont en Ile-de-France (Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Paris) et 1 en province dans les Alpes de Haute-Provence. S'y ajoutent 6 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) accueillant des enfants IMC et polyhandicapés avec d'autres enfants valides, 5 à Paris et 1 en Seine-Saint-Denis.

Par son expertise et son professionnalisme, le personnel d'ENVOLUDIA développe un accueil de qualité dans le respect des valeurs portées par l'association : bienveillance, respect, engagement et entraide.

1.2 MISSIONS REALISEES

Les axes de notre projet associatif pour 2016-2021 :

- ⇒ Répondre aux besoins spécifiques de chaque usager, soutenir sa famille
- ⇒ Une diversité de solutions d'accompagnement
- ⇒ Un savoir-faire professionnel pluridisciplinaire
- ⇒ Une prise en charge précoce du handicap

Ceci se traduit par une offre diversifiée de solutions d'accueil adaptées à chaque âge de la vie :

Petite enfance

Un concept unique qui regroupe le lieu de socialisation et le lieu thérapeutique.

- Prendre en charge dès le plus jeune âge les enfants atteints de paralysie cérébrale
- Les accueillir parmi les enfants du quartier
- Proposer une éducation thérapeutique sur mesure, quotidienne et adaptée
- Mettre en place une coordination thérapeutique pour une meilleure cohérence du suivi des enfants
- Accompagner les parents dans la construction du projet de leur enfant

Enfance et Adolescence

Le pôle Enfance-Adolescence est composé de 2 types d'activités :

Les Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

- Aider l'intégration dans le milieu scolaire, familial et social
- Assurer la coordination thérapeutique avec l'école
- Soutenir et accompagner les familles

Les Instituts d'éducation motrice (IEM), les Instituts d'éducation spécialisée (IES) et les Instituts médico-éducatifs (IME)

- Valoriser l'autonomie à travers les apprentissages et l'entretien des actes du quotidien
- Favoriser la socialisation et l'éveil (sorties, jeux...) et participer au parcours éducatif
- Réaliser une rééducation neuro-motrice et proposer les aides techniques nécessaires

Adultes

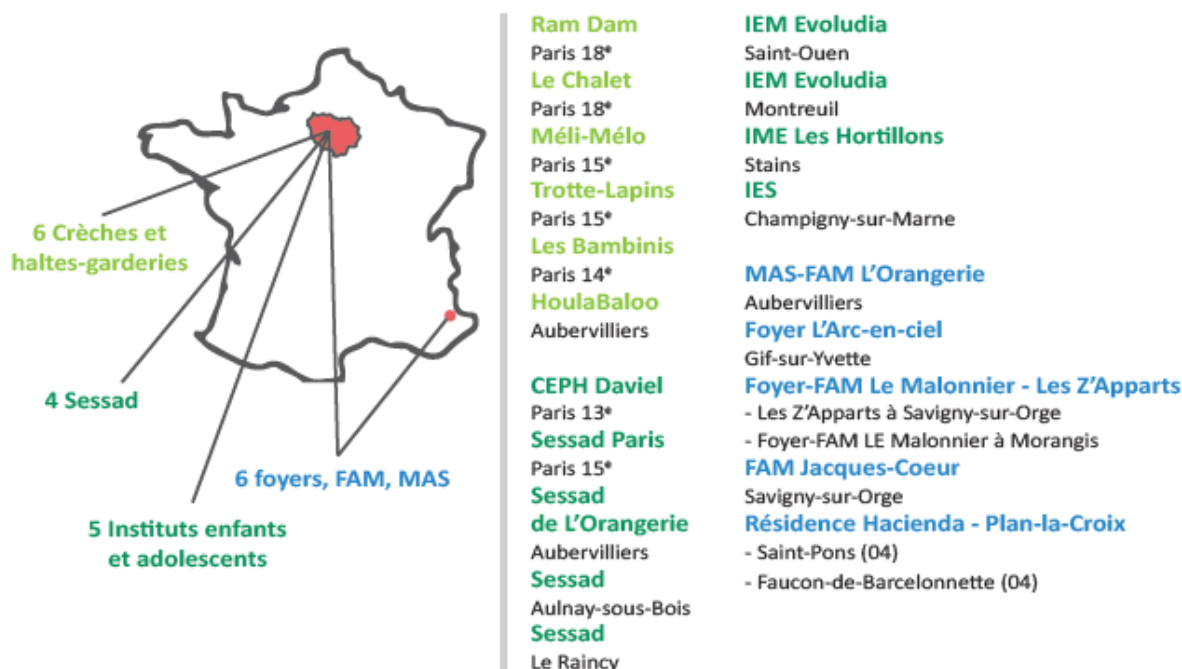
ENVOLUDIA accueille des personnes adultes IMC et polyhandicapées à trouble moteur prédominant suivant différentes formules complémentaires : centre de jour, internat ou en alternat.

Foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés (FAM) ou maisons d'accueils spécialisés (MAS) pour :

- Offrir des formules d'accueil individualisées au sein de structures adaptées
- Proposer des soins neuro- moteurs, un éveil corporel et des stimulations sensorielles
- Promouvoir des actions de socialisation, sorties et séjours extérieurs
- Avoir l'audace du rêve et des sports : traîneau, parapente, ski, etc.

1.3 MOYENS

Au sein de ses 20 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, au nombre de 561 (nombre moyen de salariés) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu, ENVOLUDIA mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, et répartis sur 22 sites en France :



Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé

- Dotations par prix de journée des Conseils Départementaux
- Dotations globales de financement ou par prix de journée de l'état à travers les Agences Régionales de Santé (ARS)
- Subventions d'exploitation ou d'équilibre par les collectivités locales et les caisses d'allocation familiale

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants

- Dons provenant de la générosité du public
- Mécénats
- Autres produits de la gestion propre (Résidence Hacienda)

2. FAITS SIGNIFICATIFS

⇒ Conditions particulières d'activité pendant la période et perspectives

En 2021, l'association a continué à accueillir et accompagner les personnes en tenant compte des différentes fermetures et réouvertures des établissements, liées à la COVID, en fonction des protocoles et des directives des différents organismes de tarification (ARS, PMI...) Des mesures d'organisations ont été mises en place (retour à domicile, cellule de crise, télétravail dans la mesure du possible, ...) n'entraînant pas de conséquences significatives sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

⇒ CPOM

Du fait de la crise sanitaire, l'ARS Ile de France ainsi que les conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis ont souhaité décaler l'entrée en CPOM des établissements franciliens au 01/01/2022.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 PRINCIPES ET REFERENTIELS COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du code de l'action sociale et des familles (CASF), pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF.

3.2 CORRECTION D'ERREUR

Dans Les comptes cumulés 2020 il a été procédé à une reprise totale de la provision Indemnités pour départ en retraite sans comptabiliser d'écritures dans les comptes sociaux. Ce qui a eu pour effet d'augmenter le résultat artificiellement de 612 677€.

Le résultat global approuvé par l'AG comprend cette reprise.

De ce fait, la présentation des comptes 2020, en 2021 fait apparaître l'annulation de cette écriture et rétablit le résultat 2020 à 232 873€ et maintien de ce fait la provision retraite en totalité en 2020 et en 2021.

3.3 AGREGATION DES COMPTES

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services.

Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques.
- Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Le résultat comptable comprend :

- Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
- Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- Le résultat comptable, en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur, il est arrêté par le Conseil d'Administration.
- Le résultat effectif sous-contrôle du tiers financeur, qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par les Conseils départementaux et pour les établissements financés par l'ARS. Le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

3.4 CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE

L'entité a appliqué au 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, pour le résultat, pour le report à nouveau et les réserves)

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.5 REGLES D'EVALUATION D'AMORTISSEMENTS ET DE DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE (Note 1)

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

- | | |
|---------------------------------|-------------|
| - Constructions : | 30 à 50 ans |
| - Agencements et aménagements : | 5 à 20 ans |
| - Mobilier de bureau : | 3 à 5 ans |
| - Matériel informatique : | 1 à 5 ans |

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

- Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 : les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.
- Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 : Décomposition pour les acquisitions significatives.

3.6 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.7 STOCKS

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.8 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.9 PROVISIONS (Note 5)

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.10 FONDS PROPRES (Note 4)

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

3.11 FONDS DEDIES (Notes 6a et 6b)

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés » (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- Les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- Subventions d'exploitation,
- Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision règlementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.12 RESERVES (Note 5)

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : Réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivision :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.13 REPORT A NOUVEAU ET RESULTATS (Notes 4 et 11)

⇒ Report à Nouveau :

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de – 1 225 485 €
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de – 52 928 €

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

⇒ Résultats de l'exercice :

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :	+ 404 495,03 €
dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre :	- 122 752,81 €

⇒ Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.14 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatives ou réglementaires (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- ⇒ Des provisions règlementées destinées à renforcer la couverture du BFR
 - Poste 141000
- ⇒ Des provisions règlementées pour produits financiers des ESMS :
 - Poste 148300
- ⇒ Des provisions afférentes aux plus-values nette d'actif :
 - Poste 148600
- ⇒ Des provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations :
 - Poste 142000

(après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis –NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

4.ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de 1 231 007 euros. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par [Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2](#) qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2021.

⇒ [Paramètres retenus](#) :

- Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis
- Taux d'actualisation : 1%
- Table de mortalité : TV 02/16
- Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 55.5%
- Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 65 ans.
- Taux de rotation du personnel : Taux de turn-over faible

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexes

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

5.1.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD-)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

5.1.2 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD.

Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

- CROD : Compte de résultat par objet de destination : Note 16
- CER : Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public : Note 17

Les dons ont été utilisés de la manière suivante au titre de l'année :

- 23% pour des échanges et de la formation
- 8% pour l'équipement des centres
- 29% pour les activités des personnes accompagnées
- 35% pour la coordination thérapeutique au sein des crèches
- 5% pour les différents appels à dons

Les frais de fonctionnement concernent notamment la réalisation d'un nouveau site Internet pour l'association afin de collecter des dons ainsi que la mise à jour du logiciel d'éditions des reçus fiscaux et la formation associée à son utilisation.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 LOI RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 383 887 euros étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

6.2 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés en 2021 s'est élevé à 44 942 € HT y compris les travaux entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission.

6.3 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (Note 13)

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice sont annexés en note 13.

6.4 BILAN FINANCIER (Note 9)

Le bilan financier est annexé en note 9.

7.TABLE DES ANNEXES

7.1 ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

Note 1 - Tableau des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebuts	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	324 818									324 818
Autres immobilisations incorporelles	658 463	10 296								668 759
Ecart d'acquisition										
Immobilisations incorporelles	983 281	10 296								993 577
Terrains	305 372									305 372
Constructions	12 126 804	801 397								12 928 201
Installations techniques matériel et outillage	3 180 663	86 007								3 266 670
Installations générales, aménagements divers	4 089 100	261 327								4 350 426
Matériel de transport	1 467 686	55 844	-76 671							1 446 860
Matériel de bureau et informatique	1 438 321	194 268								1 632 589
Mobilier	1 183 270	7 535								1 190 805
Autres immobilisations corporelles										
Immobilisations corporelles en cours	169 196	628 683								797 879
Avances et acomptes										
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés										
Immobilisations corporelles	23 960 411	2 035 061	-76 671							25 918 801
Participations										
Prêts										
Autres titres et immobilisations financières	312 849	13 585	-33							326 402
Immobilisations financières	312 849	13 585	-33							326 402
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	25 256 541	2 058 942	-76 704							27 238 780

Note 2 - Tableau des Amortissements des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminutions et Reprises		Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	321 751	3 066									324 818
Autres immobilisations incorporelles	534 239	42 581									576 821
Ecart d'acquisition											
Amortissements immobilisations incorporelles	855 990	45 648									901 638
Terrains										283 228	283 228
Constructions	8 838 682	465 769									9 304 451
Installations techniques matériel et outillage	2 355 145	256 401									2 611 546
Installations générales, aménagements divers	2 673 765	246 001								201	2 919 966
Matériel de transport	972 220	174 769	-76 671								1 070 318
Matériel de bureau et informatique	1 100 923	202 483								-89	1 303 316
Mobilier	842 081	91 978									934 058
Autres immobilisations corporelles											
Amortissements immobilisations corporelles	16 782 816	1 437 400	-76 671							283 339	18 426 884
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	17 638 806	1 483 048	-76 671							283 339	19 328 522

Note 3 - Etat des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	247 867	2 465	245 402
Clients douteux			
Usagers, clients et comptes rattachés	8 769 798	8 769 798	
Créances reçues par legs ou donations destinés à être cédés			
Personnel & comptes rattachés	147 641	147 641	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	241 734	241 734	
Etat et collectivités publiques	1 250 508	1 250 508	
Groupe et associés			
Autres créances	273 397	273 397	
Charges constatées d'avance	173 368	173 368	
TOTAL GENERAL	11 104 314	10 858 912	245 402
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	Montant brut	1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 499 181	316 168	652 230	530 782
Emprunts et dettes financières divers (2)	16 719	1 475		15 245
Dettes des legs ou donations				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248 113	1 248 113		
Personnel & comptes rattachés	1 046 194	1 046 194		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	1 744 775	1 744 775		
Etat et collectivités publiques	627 084	627 084		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	312 870	312 870		
Groupes et associés				
Autres dettes	1 921 171	1 921 171		
Produits constatés d'avance	3 042	3 042		
TOTAL	8 419 150	7 220 893	652 230	546 027
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	371 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	307 245			

Note 4 - Tableau de variation des fonds propres

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESMS)	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	2 015 017,02				2 015 017,02
Fonds propres avec droit de reprise	521 434,00				521 434,00
Ecart de réévaluation					-
Réserves	-				-
Report à nouveau	2 037 200,96	- 57 418,00		2 032 710,96	52 928,00
Excédent ou déficit de l'exercice	- 57 418,00	57 418,00		122 752,81	122 752,81
Situation nette	4 516 233,98	-	-	2 155 463,77	2 360 770,21
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement					-
Provisions réglementées					-
TOTAL	4 516 233,98	-	-	2 155 463,77	2 360 770,21

**VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION
CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES**

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise	4 270 609,30	902 968,00	181 265,80		5 354 843,10
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : - Report à nouveau - Report à nouveau dont la prise en charge est différée - Report à nouveau des charges rejetées	- 1 141 395,06			84 089,48	- 1 225 484,54
TOTAL	3 129 214,24	902 968,00		84 089,48	4 129 358,56
Résultats des activités sociales et médico- sociales sous gestion contrôlée Excédent ou déficit de l'exercice	290 292,36	- 290 292,36		- 403 373,35	403 373,35
SITUATION NETTE	3 419 506,60				4 532 731,91
Situation nette globale	7 935 740,58				6 893 502,12

Note 5 - Provisions & Dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice Proforma	Dotation exercice	Reprise exercice utilisée	Reprise exercice non utilisée	Fusions / APA Groupe	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Autres mouvements	Montant fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES								
Amortissements dérogatoires								
Prov. réglementées pour renouvellement des immos								
Prov. pour équilibre de la section d'investissement								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs immo	4 828							4 828
Provision liée à l'Effort de Construction								
Provision pour couverture de BFR								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs circulants								
Autres provisions réglementées								
TOTAL	4 828							4 828
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Provisions pour litiges salariaux								
Provisions pour risques								
Provisions pour charges								
Provisions pour grosses réparations								
Provisions pour départ à la retraite	612 677	49 843	-131 004					531 517
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT & CET								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Autres provisions pour risques et charges	146 691	182 391	-18 782				6 339	316 639
TOTAL	759 368	232 234	-149 785				6 339	848 156
DEPRECIATIONS								
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles								
- financières								
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients	144 640	207 805						352 446
Autres dépréciations								
TOTAL	144 640	207 805						352 446
TOTAL GENERAL	908 836	440 040	-149 785				6 339	1 205 429
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		440 040	-149 785					
- financières								
- exceptionnelles								
- provision pour impôts								

Note 6 a- Fonds Dédiés

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (689)	UTILISATIONS (789)		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	2 921 270	1 617 620	272 926	-	1 024 267	5 290 231	-
Rénovation du FAM Jacques Cœur / GP	261 880					261 880	
Travaux Houabaloo / GP					560 000	560 000	
IES Champigny / Projet PNP et entité / ARS	166 137	18 521	6 916			177 742	
IES Champigny / CNR alloués (formations et autres) / ARS	36 991	51 605	30 352			58 243	
IES Champigny / Travaux / ARS	25 000					25 000	
Foyer Arc en Ciel / Projet PNP et entité / CD91	98 620		8 231			90 389	
Rés. Hacienda / Projet PNP et entité / CD04	107 129		6 480			100 648	
Rés. Hacienda / Travaux / CD04	150 000	200 000				350 000	
Rés. Hacienda / Travaux à réaliser / MAIF		4 775				4 775	
IEM Evolutia / Rénovation bâtiments / ARS	280 000				52 014	332 014	
IEM Evolutia / Projet PNP / ARS	130 361	18 521	12 961			135 921	
IEM Evolutia / CNR alloués (formations) / ARS	44 905	23 390	17 486			50 809	
SESSAD 93 / Projet PNP / ARS	155 169	18 521	12 961			160 729	
SESSAD 93 / CNR alloués (formations) / ARS	35 099	14 881	15 404			34 576	
SESSAD 93 / Travaux / ARS	230 000	150 000			22 867	402 867	
SESSAD 93 / Séjour de répit / ARS		100 000				100 000	
IME Les Hortillons / Projet PNP / ARS	80 311	18 521	2 017			96 815	
IME Les Hortillons / CNR alloués (formations) / ARS	4 733	89 028	19 557		2 587	76 792	
IME Les Hortillons / Travaux Balnéothérapie / ARS	50 000					50 000	
SESSAD 75 / Projet PNP et entité / ARS	95 839	35 000	4 212		50 390	177 017	
SESSAD 75 / CNR alloués (formations) / ARS	8 822	6 930	1 160			14 592	
PPE / Fonds publics et territoires / CAF 75	90 020					90 020	
MAS FAM Orangerie / Projet PNP / ARS	134 872	37 042	6 480			165 433	
MAS FAM Orangerie / CNR alloués (formations) / ARS	16 330	36 260	43 724			8 866	
MAS FAM Orangerie / Travaux / ARS	410 000		20 366		287 959	677 593	
Foyer FAM Le Malonnier / Projet PNP / ARS	54 987	18 521				73 508	
Foyer FAM Le Malonnier / Travaux / CD		164 176			48 450	212 626	
FAM Le Malonnier / CNR alloués / ARS		24 930	14 700			10 230	
FAM Jacques Cœur / Projet PNP / CD91	77 465	18 521	3 240			92 746	
FAM Jacques Cœur / CNR alloués / ARS	2 200	24 930	14 700			12 430	
FAM Jacques Cœur / Travaux / CD91	155 000					155 000	
CEPH Daviel / Projet PNP / ARS	18 521	18 521	6 916			30 126	
CEPH Daviel / CNR alloués / ARS		35 300	14 397			20 904	
CEPH Daviel / CNR situation complexe / ARS		55 000				55 000	
Siège / ESMS Numérique / CNSA		96 000	9 788			86 212	
Siège / Accompagnement PGA / ARS		338 726				338 726	
Siège / Projet PNP / ARS	880		880			-	
Subventions d'exploitation (1)	234 992	600 123	84 692	-	184	750 607	
Houabaloo / Travaux / Subventions	25 000	12 030				37 030	
Houabaloo / Projet Handicap / CAF		122 030	5 606		184	116 608	
Trotte Lapins / Projet Handicap / CAF	26 000	58 000	5 451			78 549	
Bambini / Projet Handicap / CAF	52 364	166 400	10 981			207 783	
Méli Mélo / Projet Handicap / CAF	24 828	51 363	12 460			63 731	
Le Chalet / Projet Handicap / CAF	28 600	63 800	13 419			78 981	
Ram Dam / Projet Handicap / CAF	78 200	126 500	36 776			167 924	
Ressources liées à la générosité du public (1)	371 393	49 542	48 024	-	2 771	370 139	
dont Association Gestion Propre	368 330	49 542	48 024			369 847	
dont Houabaloo	184			-	184	-	
dont IME Les Hortillons	2 587			-	2 587	-	
dont Foyer FAM Le Malonnier	292					292	
TOTAL	3 527 655	2 267 284	405 642	-	1 021 680	6 410 977	-

(1) les lignes sont à détailler par projet ou catégorie de projet

Note 6 b- Fonds Dédiés et Provisions pour renouvellement des immobilisations

Transfert du poste Provision pour renouvellement des immobilisations vers les fonds dédiés en application du règlement ANC 2019-04

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Augmentations	Diminutions	Transferts en FD au cours de l'exercice	Total	Montant transféré en fonds dédiés
						Montant global
	1 041 703	-	60 961		980 743	980 743
IEM Evolutia - Travaux divers financés	515 380		19 702		495 678	495 678
IES de Champigny - Travaux divers financés	34 786		8 145		26 641	26 641
Foyer Arc en Ciel - Travaux divers financés	-				-	-
Résidence Hacienda - Travaux toiture	50 000				50 000	50 000
SESSAD 75 - Travaux divers financés	41 760				41 760	41 760
IME Les Hortillons - Travaux financés à l'ouverture	87 500		21 875		65 625	65 625
CEPH Daviel - Eléments de reprise	276 897		5 255		271 642	271 642
SESSAD 93 -Travaux divers financés	35 380		5 984		29 396	29 396
						-
TOTAL	1 041 703	-	60 961		980 743	980 743

Entité juridique	ENVOLUDIA
Etablissement	Consolidation - ENVOLUDIA

Période	31/12/2021
Page	A6

Note 7 - Charges à Payer

Rubriques	Montant Net
Emprunt obligataires	
Emprunts - Intérêts courus	1 158
Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 158
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus	
Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	158 875
Dettes provisionnées pour congés à payer, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	1 349 852
Personnel - autres charges à payer	85 783
Etat - autres charges à payer	5 359
Dettes fiscales et sociales	1 440 993
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues	
Clients - avoirs à établir	
Divers - charges à payer	-4 217
Autres dettes	-4 217
TOTAL	1 596 809

Note 8 - Produits à recevoir

Rubriques	Montant Net
Créances rattachés à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	3 347 025
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	34 514
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux IJSS	29 024
Etat Produits à recevoir	
Subvention à recevoir	
Comptes courants produits à recevoir	
Divers - produits à recevoir	73 412
Autres créances	136 950
Valeur mobilières de placement	
Placements - Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	3 483 975

Note 9 - Bilan Financier

BIENS	N	N-1	FINANCEMENTS	N	N-1
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	993 577	983 281	Apports, dotations, réserves et fonds propres	3 649 701	3 020 532
Immobilisations corporelles brutes			Réserves affectées à l'investissement	1 263 046	1 156 763
- Terrains	305 372	305 372	Réserve de compensation des charges d'amort.	20 000	20 000
- Agencements			Subventions d'investissement	2 186 634	2 446 007
- Constructions	12 928 201	12 126 804	Provisions réglementées		
- Installations, matériels et outillages	3 266 670	3 180 663	Provisions réglementées des plus values nettes d'actifs	4 828	4 828
- Autres immobilisations corporelles	8 620 680	8 178 377	Fonds dédiés immobilisations	4 181 859	2 514 044
			Emprunts - dettes financières	1 509 819	1 446 064
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	797 879	169 196	Dépôts et cautionnements reçus	1 475	1 475
Immobilisations en cours - part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			- Incorporelles	901 638	855 990
Immobilisations financières	326 402	312 849	- Agencements des terrains	283 228	
Amortissement comptables excédentaires différés			- Constructions	9 304 451	8 838 682
			- Installations, matériels et outillages	2 611 546	2 355 145
Charges à répartir			- Autres immobilisations corporelles	6 227 659	5 588 988
Autres			Dépréciations des immobilisations		
			Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-68	
			Autres	-52 928	2 037 202
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	27 238 780	25 256 541	TOTAL I	32 092 888	30 285 721
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (I-II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	4 854 108	5 029 179
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Reports à nouveau déficitaires	841 755	1 237 829	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	1 556 182	1 556 182
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	1 402 365	1 053 584
Créances Glissantes			Résultat excédentaire	280 621	232 873
			Résultat excédentaire sous contrôle de tiers financeurs	1 102 596	1 525 206
			Provisions pour risques et charges	848 156	759 368
			Fonds dédiés d'exploitation	3 209 860	2 055 313
Autres			Dépréciation des stocks et créances	352 446	144 640
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Autres		
TOTAL IV	841 755	1 237 829	Comptes de liaison trésorerie (stable)		
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIF (III-IV)			TOTAL III	8 752 225	7 327 165
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	7 910 470	6 089 336
Valeurs d'exploitation			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	12 764 578	11 118 516
Stocks			Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes versés	71 587	74 017	Avances reçues		
Organismes payeurs, usagers	8 769 798	7 663 367	Fournisseurs d'exploitation	1 248 113	1 309 611
Créances diverses d'exploitation	1 913 280	1 152 071	Dettes fiscales et sociales	3 418 053	4 516 320
Créances irrécouvrables en non-valeur			Dettes diverses d'exploitation	1 921 171	1 530 292
Charges constatées d'avance	173 368	163 610	Produits constatés d'avance	3 042	3 042
Dépenses pour congés payés	1 486 258	1 428 771	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Autres			Fonds en dépôt par les résidents		15 637
TOTAL VI	12 414 292	10 481 836	Autres		
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	5 823 913	3 106 933	TOTAL V	6 590 379	7 374 903
Liquidités			EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)		
Valeurs mobilières de placement	308	308	Financements à court terme		
Disponibilités	7 257 834	8 026 978	Fournisseurs d'immobilisations	312 870	9 634
Régie d'avance			Fonds des majeurs protégés		
			Concours bancaires courants	3 448	2 027
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus	1 158	4 042
Comptes de liaison trésorerie			Autres		
TOTAL VIII	7 258 142	8 027 286	Comptes de liaison trésorerie		
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	6 940 665	8 011 582	TOTAL VII	317 477	15 704
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	47 752 968	45 003 492	TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)		
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	47 752 968	45 003 492

Note 11 - Tableau de détermination du résultat effectif global

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat comptable sous gestion Propre	-122 752,81	-57 418,22
Résultat comptable sous gestion contrôlée	403 373,35	290 290,81
Résultat comptable	280 620,54	232 872,59
Reprise du résultat Antérieur	1 121,68	8 472,85
Résultat effectif Global	281 742,22	241 345,44
dont Résultat effectif sous gestion Propre	-122 752,81	-57 418,22
dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	404 495,03	298 763,66

Entité juridique	ENVOLUDIA
Etablissement	Consolidation - ENVOLUDIA

Période	31/12/2021
Page	A10

Note 12 - Charges et Produits Constatés d'Avance

Charges Constatées d'Avance	31/12/2021	31/12/2020
Locations, Maintenance, abonnements	173 368	163 609
TOTAL	173 368	163 609

Produits Constatés d'Avance	31/12/2021	31/12/2020
Subventions		
Financement des activités associatives		
Autres - Remboursements de locations	3 042	3 042
TOTAL	3 042	3 042

Note 13 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles	5 500		5 500			
Immobilisations corporelles				7 911	7 618	293
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés	259 872		259 872	263 978		263 978
Autres opérations exceptionnelles en capital				2 223	1 833	389
Opérations en capital	265 372		265 372	274 112	9 451	264 660
Aux amortissements excep. des immo.					6 623	-6 623
Aux amortissements dérogatoires						
Aux prov. réglementées	60 961		60 961	53 091	4 828	48 263
Aux prov. pour risques et charges except.						
Aux dépréciations exceptionnelles						
Dotations et reprises	60 961		60 961	53 091	11 450	41 640
Pénalités et amendes		635	-635		1 838	-1 838
Dons, libéralités		900	-900		200	-200
Autres charges exceptionnelles (à détailler)						
Régularisation Créances CPAM						
Régularisation CNR CEPH Daviel (suite absorption)						
Régularisation Loyer Foyer-FAM Le Malonnier	164 156		164 156		622 692	-622 692
Elements exceptionnels divers	14 154	10 851	3 303	965	813	152
Avis à tiers détenteurs (prélèvements impôts)				203 626	203 348	278
Charges et Produits sur exercices antérieurs courantes				76 612	108 553	-31 941
Régularisations dégrèvement charges patronales				371 525		371 525
Opérations de gestion	178 310	12 386	165 924	652 728	937 444	-284 716
TOTAL	504 643	12 386	492 257	979 930	958 346	21 584

Note 14 - Effectifs au 31 décembre 2021

Nombre moyen de salariés	
Direction et Cadres des établissements	93
Administration générale	19
Service Généraux	56
Rééducateurs	87
Socio-éducatif	182
Soin	124
TOTAL	561

Note 15 - Legs et Donations

	31/12/2021
Montants perçus au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9 du règlement ANC 2018-06	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprises des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des produits	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	
Impact des Legs, Donations et Assurances-Vie	

Note 16 - CROD (Compte de résultat par objet de destination)

	31/12/2021		31/12/2020	
A - Produits et Charges	Total	Dont Générosité Publique	Total	Dont Générosité Publique
1. Produits liés à la générosité du public	133 338	140 406	158 358	238 890
1.1. Cotisations sans contrepartie				
1.2. Dons, Legs et Mécénat	133 338	133 337	158 358	158 358
- Dons manuels	59 312	59 312	84 411	84 411
- Legs donations et assurances-vie				
- Mécénat	74 025	74 025	73 947	73 947
1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		7 069		80 532
2. Produits non liés à la générosité du public	1 925 010		2 075 809	
2.1. Cotisations avec contrepartie	10 690		13 820	
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4. Autres produits non liés à la générosité du public	1 914 320		2 061 989	
3. Subventions et autres concours publics	33 687 331		32 685 282	
4. Reprises des provisions et dépréciations	496 373		1 138 589	
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	405 642	48 024	715 572	67 374
Total des Produits par Origine	36 647 694	188 430	36 773 610	306 264
1. Missions Sociales	32 027 806	86 736	32 576 554	177 569
1.1. Réalisées en France	32 027 806	86 736	32 576 554	177 569
- Actions réalisées directement	32 027 806	86 736	32 576 554	177 569
- Versements à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées directement				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	4 734	4 734	25 796	25 796
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	4 734	4 734	25 796	25 796
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de fonctionnement	1 627 208	48 671	1 382 791	
4. Dotations aux provisions et dépréciations	440 040		117 970	
5. Impôts sur les Bénéfices				
6. Reports en Fonds dédiés de l'exercice	2 267 284	49 542	1 824 948	14 840
Total des Charges par Destination	36 367 072	189 682	35 928 059	218 205
Excédent ou Déficit	280 621	-1 252	845 551	88 059

	31/12/2021		31/12/2020	
B - Contributions Volontaires en Nature	Total	Dont Générosité Publique	Total	Dont Générosité Publique
1. Contributions Volontaires liées à la générosité du public				
1.1. Bénévolat				
1.2. Prestations en nature				
1.3. Dons en Nature				
2. Contributions Volontaires non liées à la générosité du public				
2.1. Prestations en nature				
2.2. Dons en Nature				
3. Concours publics en nature				
3.1. Prestations en nature				
3.2. Dons en Nature				
Total des Produits par Origine				
1. Contributions Volontaires aux Missions Sociales				
1.1. Réalisées en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
2. Contributions Volontaires à la recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés				
3. Contributions Volontaires au fonctionnement				
Total des Charges par Destination				

Note 17 - Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Emplois par destination	31/12/2021	31/12/2020
1. Missions sociales	86 736	177 569
1.1. Réalisées en France	86 736	177 569
- Actions réalisées directement	86 736	177 569
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-
- Actions réalisées directement	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-
2. Frais de recherche de fond	4 734	25 796
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	4 734	25 796
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3. Frais de fonctionnement	48 671	-
Total des Emplois	140 141	203 365
4. Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
5. Reports en Fonds dédiés de l'exercice	49 542	14 840
Excédent de la Générosité du Public de l'exercice	-	88 059
TOTAL	189 682	306 264

Ressources par origine	31/12/2021	31/12/2020
1. Produits liés à la générosité du public	140 406	238 890
1.1. Cotisations sans contrepartie	-	-
1.2. Dons, Legs et Mécénat	133 337	158 358
- Dons manuels	59 312	84 411
- Legs donations et assurances-vie	-	-
- Mécénat	74 025	73 947
1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	7 069	80 532
Total des Ressources	140 406	238 890
2. Reprises des provisions et dépréciations	-	-
3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	48 024	67 374
Déficit de la Générosité du Public de l'exercice	1 252	-
TOTAL	189 682	306 264

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	371 392	275 622
Dons figurant en attente en 2020	-	7 711
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	- 1 252	88 059
(+) Investissement ou (-) Désinvestissements nets liés à la générosité du public	-	-
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	370 140	371 392

Contributions Volontaires en Nature	31/12/2021	31/12/2020
1. Contributions Volontaires aux Missions Sociales	-	-
1.1. Réalisées en France	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-
2. Contributions Volontaires à la recherche de fonds	-	-
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-	-
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	-	-
3. Contributions Volontaires au fonctionnement	-	-
Total des Charges par Destination	-	-
Fonds dédiés liés à la générosité du public	31/12/2021	31/12/2020
Fonds dédiés en début d'exercice	371 393	283 333
(-) Utilisation	-48 024	-15 663
(+) Report	46 771	103 723
Fonds dédiés en fin d'exercice	370 139	371 393

Contributions Volontaires en Nature	31/12/2021	31/12/2020
1. Contributions Volontaires liées à la générosité du public	-	-
1.1. Bénévolat	-	-
1.2. Prestations en nature	-	-
1.3. Dons en Nature	-	-
Total des Produits par Origine	-	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES(1)

Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021



Désignation	SESSAD 93	Foyer l'Arc-en-ciel	FAM Jacques-Cœur	IES Champigny	IEM Evoludia	Résidence l'Hacienda	CEPH Daviel	Total 2021
Produits de la tarification	3 438 946	1 299 430	2 838 206	1 560 733	2 920 209	2 866 944	2 096 297	17 020 765
Subventions d'exploitations		3 660						3 660
Autres produits	70 169	263	52 025	13 321	16 118	573 910	18 641	744 447
Utilisation des fonds dédiés	28 365	8 231	17 940	37 268	30 446	6 480	21 312	150 042
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 537 480	1 311 584	2 908 171	1 611 322	2 966 773	3 447 334	2 136 250	17 918 914
Autres Achats et Charges externes	740 074	327 779	720 353	602 430	1 189 812	486 577	527 699	4 594 724
Impôts, taxes et versements assimilés	226 695	68 073	155 831	54 390	130 827	188 258	80 780	904 854
Charges de personnel	2 074 237	782 036	1 659 110	724 055	1 432 600	1 990 635	1 070 441	9 733 114
Autres charges de gestion courante	149 059	56 046	133 159	65 671	123 685	138 544	79 294	745 458
Dotations aux provisions	5 374	51 062	3 185	63	55 035	81 963	21 618	218 301
Dotations aux amortissements	147 705	53 250	130 772	47 549	130 241	226 230	43 494	779 241
Reports des fonds dédiés	283 402		43 451	70 126	41 911	204 775	108 821	752 486
CHARGES D'EXPLOITATION	3 626 546	1 338 247	2 845 860	1 564 284	3 104 112	3 316 982	1 932 148	17 728 179
RESULTAT D'EXPLOITATION	-89 066	-26 663	62 311	47 038	-137 339	130 352	204 102	190 735
Produits financiers								
Charges financières			12 397		-88	15 091		27 400
RESULTAT FINANCIER			-12 397		88	-15 091		-27 400
RESULTAT COURANT	-89 066	-26 663	49 914	47 038	-137 251	115 261	204 102	163 335
Produits exceptionnels	6 184	13 410	38 703	8 145	23 697	10 899	5 255	106 293
Charges exceptionnelles	330	95			-2 875	12 234	516	10 300
Engagement à réaliser								
Reports à réaliser								
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 854	13 315	38 703	8 145	26 572	-1 335	4 739	95 993
RESULTAT COMPTABLE	-83 212	-13 348	88 617	55 183	-110 679	113 924	208 840	259 328
REPRISE DES RESULTATS	175 671	33 941		25 000	45 786	-20 000	-250 463	9 936
RESULTAT ADMINISTRATIF	92 459	20 594	88 617	80 183	-64 890	93 924	-41 623	269 264
TOTAL DES CHARGES	3 626 876	1 338 342	2 858 257	1 564 284	3 101 149	3 344 307	1 932 664	17 765 879
TOTAL DES PRODUITS	3 543 664	1 324 994	2 946 874	1 619 467	2 990 470	3 458 233	2 141 505	18 025 207
RESULTAT NET COMPTABLE	-83 212	-13 348	88 617	55 183	-110 679	113 924	208 840	259 328

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES(2)

Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021



Désignation	Report	IME Les Hortillons	Sessad 75	MAS / FAM de l'Orangerie	Foyer / FAM Le Malonnier	Houla Baloo	Le Chalet	Total 2021
Prestation de services						22 897	42 935	65 832
Subventions d'exploitations	3 660				3 455	725 445	623 480	1 356 040
Produits de la tarification	17 020 765	2 746 684	1 069 734	3 366 707	5 207 086			29 410 976
Autres produits	744 447	13 760	902	210 207	400 327	12 180		1 381 822
Utilisation des fonds dédiés	150 042	21 573	5 372	70 570	14 700	5 606	13 419	281 282
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 918 914	2 782 017	1 076 007	3 647 484	5 625 567	766 128	679 834	32 495 953
Autres Achats et Charges externes	4 594 724	881 920	335 163	1 279 086	1 751 538	182 873	176 905	9 202 209
Impôts, taxes et versements assimilés	904 854	115 819	39 835	184 480	312 961	26 607	29 469	1 614 025
Charges de personnel	9 733 114	1 464 132	492 097	1 899 451	3 066 699	345 416	386 953	17 387 863
Autres charges de gestion courante	745 458	119 232	38 136	156 303	251 565	325	0	1 311 019
Dotations aux provisions	218 301	751	5 615		19 422		5 787	249 876
Dotations aux amortissements	779 241	107 962	32 391	110 677	170 844	71 730	6 948	1 279 793
Reports des fonds dédiés	752 486	107 549	41 930	73 302	207 627	134 060	63 800	1 380 754
CHARGES D'EXPLOITATION	17 728 179	2 797 364	985 167	3 703 300	5 780 655	761 011	669 862	32 425 538
RESULTAT D'EXPLOITATION	190 735	-15 347	90 840	-55 815	-155 088	5 117	9 972	70 414
Produits financiers								
Charges financières	27 400	1 482		0	1 696			30 578
RESULTAT FINANCIER	-27 400	-1 482		0	-1 696			-30 578
RESULTAT COURANT	163 335	-16 829	90 840	-55 815	-156 784	5 117	9 972	39 836
Produits exceptionnels	106 293	27 817	86	44 053	216 230			394 479
Charges exceptionnelles	10 300			201				10 501
Engagement à réaliser								
Reports à réaliser								
RESULTAT EXCEPTIONNEL	95 993	27 817	86	43 853	216 230			383 979
RESULTAT COMPTABLE	259 328	10 988	90 927	-11 963	59 446	5 117	9 972	423 815
REPRISE DES RESULTATS	9 936	36	25 906	-18 108	-16 649			1 121
RESULTAT ADMINISTRATIF	269 264	11 024	116 833	-30 070	42 797	5 117	9 972	424 936
TOTAL DES CHARGES	17 765 879	2 798 846	985 167	3 703 500	5 782 352	761 011	669 862	32 466 617
TOTAL DES PRODUITS	18 025 207	2 809 834	1 076 094	3 691 538	5 841 797	766 128	679 834	32 890 432
RESULTAT NET COMPTABLE	259 328	10 988	90 927	-11 963	59 446	5 117	9 972	423 815

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES(3)

Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021



Désignation	Report	Trotte Lapins	Bambini	Méli-Mélo	Ram Dam	Total 2021
Prestation de services	65 832	33 922	261 748	105 972	26 929	494 404
Subventions d'exploitations	1 356 040	579 736	1 122 295	423 644	698 640	4 180 354
Produits de la tarification	29 410 976					29 410 976
Autres produits	1 381 822	2	1		51	1 381 876
Utilisation des fonds dédiés	281 282	5 451	10 981	12 460	36 776	346 949
PRODUITS D'EXPLOITATION	32 495 953	619 110	1 395 025	542 076	762 396	35 814 560
Achats non stockés et autres fournitures	9 202 209	146 929	533 626	133 906	194 463	10 211 132
Impôts, taxes et versements assimilés	1 614 025	32 451	61 253	27 789	29 904	1 765 422
Charges de personnel	17 387 863	367 682	692 346	322 585	381 373	19 151 849
Autres charges de gestion courante	1 311 019		1			1 311 020
Dotations aux provisions	249 876		6 890	0	883	257 649
Dotations aux amortissements	1 279 793	11 870	33 964	64 209	6 890	1 396 727
Reports des fonds dédiés	1 380 754	58 000	166 400	51 363	126 500	1 783 016
CHARGES D'EXPLOITATION	32 425 538	616 932	1 494 480	599 851	740 013	35 876 815
RESULTAT D'EXPLOITATION	70 414	2 178	-99 455	-57 775	22 382	-62 255
Produits financiers	0					0
Charges financières	30 578					30 578
RESULTAT FINANCIER	-30 578	0	0	0	0	-30 578
RESULTAT COURANT	39 836	2 178	-99 455	-57 775	22 382	-92 833
Produits exceptionnels	394 479	0	51 342	55 320		501 141
Charges exceptionnelles	10 501	256		0		10 757
Engagement à réaliser	0					0
Reports à réaliser	0					0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	383 979	-256	51 342	55 320	0	490 385
RESULTAT COMPTABLE	423 815	1 922	-48 113	-2 455	22 382	397 552
REPRISE DES RESULTATS	1 121					1 121
RESULTAT ADMINISTRATIF	424 936	1 922	-48 113	-2 455	22 382	398 673
TOTAL DES CHARGES	32 466 617	617 188	1 494 480	599 851	740 013	35 918 150
TOTAL DES PRODUITS	32 890 432	619 110	1 446 367	597 396	762 396	36 315 701
RESULTAT NET COMPTABLE	423 815	1 922	-48 113	-2 455	22 382	397 552

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE

Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021



Désignation	Total hors siège	Siège	Total activité	Gestion propre	Total intermédiaire	Retraitement interne (frais de siège)	Retraitement des normes Administratives vers PCG et de périmètre.	Total 2021	Rappel 2020 version PCG
Prestation de services	494 404		494 404		494 404			494 404	361 052
Subventions d'exploitation	4 180 354	96 000	4 276 354		4 276 354			4 276 354	3 576 445
Produits de la tarification	29 410 976		29 410 976		29 410 976			29 410 976	29 108 838
Autres produits	1 381 876	1 594 214	2 976 090	157 810	3 133 900	-1 578 537		1 555 363	2 029 202
Utilisation des fonds dédiés	346 949	10 668	357 618	48 024	405 642			405 642	715 573
PRODUITS D'EXPLOITATION	35 814 560	1 700 883	37 515 442	205 834	37 721 276	-1 578 537		36 142 739	35 791 110
Achats non stockés et autres fourniture	10 211 132	467 250	10 678 382	213 028	10 891 410	-247 872		10 643 538	9 311 938
Impôts, taxes et versements assimilés	1 765 422	144 848	1 910 269		1 910 269			1 910 269	1 807 939
Charges de personnel	19 151 849	393 192	19 545 041	2 850	19 547 891			19 547 891	20 393 508
Autres charges de gestion courante	1 311 020		1 311 020	51 680	1 362 701	-1 330 665		32 035	34 684
Dotations aux provisions	257 649	182 391	440 040		440 040			440 040	141 359
Dotations aux amortissements	1 396 727	76 144	1 472 871	10 176	1 483 048			1 483 048	1 418 544
Reports des fonds dédiés	1 783 016	434 726	2 217 742	49 542	2 267 284			2 267 284	1 824 950
CHARGES D'EXPLOITATION	35 876 815	1 698 551	37 575 366	327 276	37 902 642	-1 578 537		36 324 105	34 932 922
RESULTAT D'EXPLOITATION	-62 255	2 332	-59 923	-121 443	-181 366			-181 366	858 188
Produits financiers				310	310			310	2 569
Charges financières	30 578		30 578		30 578			30 578	36 795
RESULTAT FINANCIER	-30 578		-30 578	310	-30 268			-30 268	-34 226
RESULTAT COURANT	-92 833	2 332	-90 501	-121 133	-211 634			-211 634	823 962
Produits exceptionnels	501 141	3 500	504 641	0	504 642			504 642	979 933
Charges exceptionnelles	10 757	9	10 765	1 620	12 385			12 385	958 345
Engagement à réaliser									
Reports à réaliser									
RESULTAT EXCEPTIONNEL	490 385	3 491	493 876	-1 620	492 256			492 256	21 588
RESULTAT NET COMPTABLE	397 552	5 823	403 375	-122 753	280 622			280 622	845 550
REPRISE DES RESULTATS	1 121		1 121		1 121			1 121	19 742
RESULTAT ADMINISTRATIF	398 673	5 823	404 496	-122 753	281 743			281 743	865 292